

## Information générale

Cours	
<b>Titre</b>	MCB1180-A-A21 - Microbiologie et immunologie oculaires
<b>Nombre de crédits</b>	3
<b>Sigle</b>	MCB1180-A-A21
<b>Site StudiUM</b>	<a href="https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=199505">https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=199505</a>
<b>Faculté / École / Département</b>	Médecine / Microbiologie, infectiologie et immunologie
<b>Trimestre</b>	Automne
<b>Année</b>	2021
<b>Mode d'enseignement</b>	En présentiel
<b>Déroulement du cours</b>	<p>Cours théoriques - En présentiel Mercredi 08:30 à 11:30 (01 septembre au 17 novembre) Local: Vérifier votre Centre étudiant <a href="https://academique-dmz.synchro.umontreal.ca/psc/acprpr9_pub/EMPLOYEE/HRMS/c/SA_LEARNER_SERVICES.CLASS_SEARCH.GBL">https://academique-dmz.synchro.umontreal.ca/psc/acprpr9_pub/EMPLOYEE/HRMS/c/SA_LEARNER_SERVICES.CLASS_SEARCH.GBL</a></p> <p>Travaux pratiques - En présentiel Lundi 13:30 à 16:30 (25 octobre au 8 novembre) Local : T-600 (Pavillon Roger-Gaudry)</p> <p>Examens - En présentiel Intra 13 octobre 2021 08:00 à 10:00 Local: Faites votre choix de local sur StudiUM au plus tard le 27 septembre - Pour faire votre réservation de local, voir semaine du 27 septembre sur StudiUM</p> <p>Final 24 novembre 2021 08:00 à 10:00 Local: Faites votre choix de local sur StudiUM au plus tard le 08 novembre - Pour faire votre réservation de local, voir semaine du 08 novembre sur StudiUM</p>
<b>Charge de travail hebdomadaire</b>	<p>Cours théorique : 3 - 3 - 3</p> <p>Travaux pratiques : 3 séances de 3h en laboratoire; environ 1h de lecture et de préparation par séance; comptes rendus individuels hebdomadaires et rapport de laboratoire.</p>

Enseignant		
Dr Christian Khoury	<b>Titre</b>	Professeur responsable Chargé de cours
	<b>Coordonnées</b>	christian.khoury@umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	Utilisez les forums sur StudiUM pour les

questions relatives au cours. Pour des préoccupations personnelles, me joindre par courriel.

Dre Annie-Claude Labbé	<b>Titre</b>	Professeure agrégée clinique
	<b>Coordonnées</b>	ac.labbe@umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.

Dre Louise Labrecque	<b>Titre</b>	Professeure agrégée clinique
	<b>Coordonnées</b>	louise.g.labrecque@umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.

## Personne-ressource

Dre Joëlle Gregoire-Gauthier	<b>Responsabilité</b>	Coordonnatrice de laboratoire Travaux pratiques
	<b>Coordonnées</b>	joelle.gregoire-gauthier@umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours. Merci de prévoir un délai d'au moins 48 heures pour obtenir une réponse à une nouvelle fiche. Pour des préoccupations personnelles, me joindre par courriel.

TGDE – Premier cycle	<b>Responsabilité</b>	Technicienne en gestion des dossiers étudiants
	<b>Coordonnées</b>	tgde-1er-cycle@microim.umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	Par courriel.

## Description du cours

**Description simple** Infections oculaires bactériennes, virales, parasitaires et fongiques. Réactions immunologiques au niveau oculaire. Analyse microbienne et interprétation des prélèvements oculaires.

**Description détaillée** Connaissances de base en microbiologie et immunologie, par la familiarisation avec les contraintes de la culture de micro-organismes, l'étude de l'effet de certains agents chimiques sur la survie bactérienne et par l'exécution des tests d'identification primordiaux à partir de spécimens simulant la provenance de prélèvements cliniques oculaires.

**Place du cours dans le programme** Obligatoire pour les étudiants du doctorat de 1er cycle en optométrie

**Cours préalable :** MCB1097

## Apprentissages visés

### Objectifs généraux

*Le cours comporte des leçons théoriques et des travaux pratiques. Il s'adresse à des étudiants ayant normalement déjà reçu une formation de base en microbiologie et immunologie. Le cours sera donné en collaboration avec l'École d'optométrie sous l'égide du Département de microbiologie, infectiologie et immunologie assurant ainsi une formation provenant à la fois du secteur de l'optométrie et de la microbiologie fondamentale et clinique.*

*L'étudiant développe des compétences disciplinaires (apprend des techniques de travail de laboratoire en microbiologie et prend conscience des délais imputables aux tests demandés) et des compétences transversales (apprend à organiser son temps au laboratoire et à analyser des résultats de laboratoire).*

**De façon générale, le cours :**

- **Initie les étudiants aux phénomènes microbiologiques et immunologiques intervenant au niveau de l'œil et de ses annexes.**
- **Sensibilise les étudiants aux méthodes associées à la prévention, à la détection et au contrôle des infections de l'œil et de ses annexes.**
- **Initie les étudiants aux techniques de laboratoire de manipulation et d'identification d'échantillons prélevés de patients.**

### Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, les étudiants seront :

1. En mesure d'expliquer les mécanismes de défense immunitaire au niveau de l'œil et de ses annexes.
2. En mesure d'expliquer les mécanismes de participation de l'œil à des infections systémiques.
3. En mesure d'expliquer les caractéristiques et les mécanismes d'action des agents microbiens intervenant dans les infections oculaires.
4. En mesure d'expliquer les mécanismes physiopathologiques existant au niveau de l'œil et de ses annexes suite à l'action d'un agent infectieux, dans les cas

- d'allergies et de maladies auto-immunes.
5. Capables de reconnaître l'implication de l'optométriste et des autres professionnels de la santé dans le cadre de la prévention, du diagnostic et du traitement des infections oculaires.
  6. Aptes à appliquer, interpréter et reconnaître les limites des techniques d'investigation au laboratoire des infections oculaires.

### Modalités d'enseignement

L'auxiliaire d'enseignement supervise et guide les étudiants en effectuant des démonstrations des techniques à utiliser et en répondant à leurs questions. Les étudiants partagent le matériel. Chacun doit être autonome dans l'organisation et la réalisation du travail à accomplir.

Les étudiants doivent suivre le protocole énoncé dans le manuel de travaux pratiques de l'année en cours, disponible sur StudiUM.

## Calendrier des séances

1 septembre 2021	<b>Titre</b>	Dr Christian Khoury
	<b>Contenus</b>	Introduction Rappel sur le système immunitaire
	<b>Activités</b>	Cours théorique 08:30 à 11:30
8 septembre 2021	<b>Titre</b>	Dr Christian Khoury
	<b>Contenus</b>	Rappel de microbiologie dans une perspective d'application oculaire
	<b>Activités</b>	Cours théorique 08:30 à 11:30
15 septembre 2021	<b>Titre</b>	Dre Annie-Claude Labbé
	<b>Contenus</b>	Pathophysiologie des infections Épidémiologie des infections et de ses annexes Infections bactériennes de l'œil et de ses annexes
	<b>Activités</b>	Cours théorique

		08:30 à 11:30
22 septembre 2021	<b>Titre</b>	Dr Christian Khoury
	<b>Contenus</b>	Immunologie de l'œil
	<b>Activités</b>	Cours théorique 08:30 à 11:30
29 septembre 2021	<b>Titre</b>	Dr Christian Khoury
	<b>Contenus</b>	Blépharites et conjonctivites
	<b>Activités</b>	Cours théorique 08:30 à 11:30
6 octobre 2021	<b>Titre</b>	Dr Christian Khoury
	<b>Contenus</b>	Principales maladies auto-immunes à manifestations oculaires
	<b>Activités</b>	Cours théorique 08:30 à 11:30
13 octobre 2021	<b>Contenus</b>	Examen intra
	<b>Activités</b>	Examen intra - En présentiel 08:00 à 10:00
	<b>Évaluation</b>	Examen intra 40% Couvrant la matière du 01 septembre au 29 septembre inclusivement.
20 octobre 2021	<b>Titre</b>	Dr Christian Khoury
	<b>Contenus</b>	Principales maladies auto-immunes à manifestations oculaires II
	<b>Activités</b>	Cours théorique 08:30 à 11:30
25 octobre 2021	<b>Titre</b>	Dre Joëlle Gregoire-Gauthier
	<b>Contenus</b>	Techniques de base de culture et de repiquage de bactéries Identification d'échantillons cliniques
	<b>Activités</b>	Travaux pratiques 13:30 à 16:30 Séance 1

	<b>Lectures et travaux</b>	Manuel de travaux pratiques MCB1180 Chapitres 1 et 2
	<b>Évaluation formative</b>	Avant la séance Sécurité dans le laboratoire d'enseignement Utilisation des stéréomicroscopes Utilisation des microscopes optiques Quiz " Intégrité " Travail aseptique Ensemencement et isolement par striation Préparation d'un frottis et coloration de Gram
	<b>Évaluation</b>	Avant 16:30 le 26 octobre 2021 Compte rendu séance 1
27 octobre 2021	<b>Titre</b>	Dre Annie-Claude Labbé
	<b>Contenus</b>	Parasitoses avec manifestations oculaires Investigation des infections oculaires au laboratoire
	<b>Activités</b>	Cours théorique 08:30 à 11:30
1 novembre 2021	<b>Titre</b>	Dre Joëlle Gregoire-Gauthier
	<b>Contenus</b>	Observation des résultats de la séance 1 Effet du lysozyme sur les bactéries Gram+ et Gram- Effets de certains agents chimiques sur les bactéries Identification d'échantillons cliniques
	<b>Activités</b>	Travaux pratiques 13:30 à 16:30 Séance 2
	<b>Lectures et travaux</b>	Manuel de travaux pratiques MCB1180 Chapitre 3
	<b>Évaluation</b>	Avant 16:30 le 2 novembre 2021 Compte rendu séance 2
3 novembre 2021	<b>Titre</b>	Dr Christian Houry
	<b>Contenus</b>	Mécanisme et physiopathologie des allergies et maladies auto-immunes dans leurs manifestations oculaires
	<b>Activités</b>	Cours théorique 08:30 à 11:30

8 novembre 2021	<b>Titre</b>	Dre Joëlle Gregoire-Gauthier
	<b>Contenus</b>	Observation des résultats de la séance 2 Observation d'effets cytopathiques de virus et de parasites d'importance clinique
	<b>Activités</b>	Travaux pratiques 13:30 à 16:30 Séance 3
	<b>Lectures et travaux</b>	Manuel de travaux pratiques MCB1180 Chapitre 4
	<b>Évaluation</b>	Avant 16:30 le 9 novembre 2021 Compte rendu séance 3
10 novembre 2021	<b>Titre</b>	Dre Louise Labrecque
	<b>Contenus</b>	Infections virales de l'œil et de ses annexes
	<b>Activités</b>	Cours théorique 08:30 à 11:30
17 novembre 2021	<b>Titre</b>	Dr Christian Khoury
	<b>Contenus</b>	Infections mycotiques de l'œil Aspects microbiologiques et immunologiques reliés au port des lentilles cornéennes
	<b>Activités</b>	Cours théorique 08:30 à 11:30
18 novembre 2021	<b>Titre</b>	Dre Joëlle Gregoire-Gauthier
	<b>Contenus</b>	Rapport de laboratoire
	<b>Activités</b>	Rapport de laboratoire Avant 13:00
	<b>Lectures et travaux</b>	Manuel de travaux pratiques MCB1180 Chapitre 5
	<b>Évaluation</b>	Rapport de laboratoire
24 novembre 2021	<b>Contenus</b>	Examen final
	<b>Activités</b>	Examen final - En présentiel 08:00 à 10:00
	<b>Évaluation</b>	Examen final 50% Couvrant la matière du 01 septembre au 17 novembre inclusivement ainsi que des questions

sur les travaux pratiques.

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Évaluations

### Calendrier des évaluations

13 octobre 2021	<b>Activité</b>	Pondération totale du cours
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	40% examen intra 50% examen final 10% travaux pratiques
	<b>Pondération</b>	100%
13 octobre 2021	<b>Activité</b>	Examen intra 08:00 à 10:00 En présentiel
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	Questions théoriques à choix multiples qui mesurent la compréhension de la matière du 01 septembre au 29 septembre inclusivement.
	<b>Critères d'évaluation</b>	Justesse de la réponse
	<b>Pondération</b>	40%
26 octobre 2021	<b>Activité</b>	Avant 16:30 Compte rendu séance 1
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	Questions théoriques à choix multiples ou à court développement qui mesurent la compréhension, l'analyse et l'évaluation des savoirs appris lors de la séance de travaux pratiques 1.
	<b>Critères d'évaluation</b>	Justesse de la réponse Agencement logique des idées
	<b>Pondération</b>	2%
2 novembre 2021	<b>Activité</b>	Avant 16:30 Compte rendu séance 2
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	Questions théoriques à choix multiples ou à court développement qui mesurent la compréhension, l'analyse et l'évaluation des savoirs appris lors de la séance de travaux pratiques 2.



	<b>Critères d'évaluation</b>	Justesse de la réponse Agencement logique des idées
	<b>Pondération</b>	2%
9 novembre 2021	<b>Activité</b>	Avant 16:30 Compte rendu séance 3
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	Questions théoriques à choix multiples ou à court développement qui mesurent la compréhension, l'analyse et l'évaluation des savoirs appris lors de la séance de travaux pratiques 3.
	<b>Critères d'évaluation</b>	Justesse de la réponse Agencement logique des idées
	<b>Pondération</b>	2%
18 novembre 2021	<b>Activité</b>	Avant 13:00 Rapport de laboratoire
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	Rapport de laboratoire qui sollicite l'analyse et l'évaluation des résultats obtenus lors des séances de travaux pratiques pour l'identification des échantillons inconnus. Consulter le manuel de travaux pratiques et les consignes sur StudiUM pour connaître les exigences relatives à la rédaction et à la présentation du rapport de laboratoire.
	<b>Critères d'évaluation</b>	Recherche pertinente d'informations Agencement logique des idées Justesse de la réponse Respect des règles, consignes, échéances
	<b>Pondération</b>	4%
24 novembre 2021	<b>Activité</b>	Examen final 08:00 à 10:00 En présentiel
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	Questions théoriques à choix multiples qui mesurent la compréhension de la matière du 01 septembre au 17 novembre inclusivement, ainsi que sur les travaux pratiques.
	<b>Critères d'évaluation</b>	Justesse de la réponse
	<b>Pondération</b>	50%

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à

[l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.](#)

## Consignes et règles pour les évaluations

**Absence à une évaluation** Toute absence à une évaluation ou lors d'un cours comportant une évaluation doit être justifiée en utilisant le formulaire approprié (CHE\_Absence\_Évaluation ou CHE\_Absence\_Cours) sous la tuile Vos formulaires disponible dans votre Centre étudiant.

Le formulaire dûment rempli et les pièces justificatives doivent être soumis dans les sept jours suivant l'absence (art. 9.9 du Règlement des études de premier cycle).

La décision sera rendue après vérification des documents soumis.

Absence à une séance de travaux pratiques :

La présence aux séances de travaux pratiques est obligatoire.

Une absence non motivée à une séance de travaux pratiques entraîne une pénalité automatique de 33% sur la note finale des travaux pratiques.

Un retard non motivé à une séance de travaux pratiques entraîne une pénalité de 1% de la note finale des travaux pratiques par 15 minutes de retard. Il convient de noter que les minutes de retard sont cumulatives.

Veillez noter que les expériences sont conçues de manière à être complétées à l'intérieur du temps imparti pour chaque séance. À la fin de la période, les étudiants doivent quitter le laboratoire.

Une pénalité pouvant atteindre 5% de la note finale des travaux pratiques est appliquée pour tout manquement aux règles de sécurité en laboratoire et/ou pour toute place qui n'est pas nettoyée et désinfectée à la fin de la séance de travaux pratiques.

Un manquement grave ou récurrent entraîne l'exclusion du laboratoire.

Aucune séance ne peut être reprise.

Tout travail (rapport/questionnaire/résumé ou autre) doit être remis malgré une absence.

## Dépôts des travaux

Les travaux doivent être remis (afficher « remis pour évaluation ») sur StudiUM avant la date de tombée indiquée, sans quoi les pénalités pour retard seront imposées. Ceux qui ne peuvent respecter la date de remise des travaux doivent le motiver par écrit, en complétant le formulaire CHE\_Délai\_remise\_travail sous la tuile Vos formulaires disponible dans votre Centre étudiant et fournir les pièces justificatives.

Un retard non motivé dans la remise des travaux (rapports et comptes rendus) entraîne 10 % de pénalité sur la note du travail par jour de retard (incluant samedi et dimanche). Au 7<sup>e</sup> jour de retard, la note 0 est attribuée pour le travail. Aucun rappel ne sera

	<p>effectué. Il est donc de votre responsabilité de remettre à temps vos travaux.</p> <p>La correction des travaux est effectuée à l'aveugle. Les questions concernant la correction et les commentaires doivent être adressées à votre auxiliaire d'enseignement.</p>
<b>Matériel autorisé</b>	Aucune documentation autorisée pour les examens (intra et final).
<b>Qualité de la langue</b>	<p>Les travaux doivent être présentés en français. La qualité de la langue française et la capacité à utiliser la terminologie adéquate sont évaluées.</p> <p>Un texte jugé incompréhensible par le correcteur pourra être pénalisé jusqu'à concurrence de 10% de la note du travail.</p>
<b>Seuil de réussite exigé</b>	<p>D (50%)</p> <p>Vous devez obtenir la note de passage de la section des travaux pratiques pour réussir le cours. Une absence à plus de 20% des travaux pratiques peut entraîner l'échec du cours.</p>

## Rappels

Dates importantes	
<b>Modification de l'inscription</b>	21 septembre 2021
<b>Date limite d'abandon</b>	5 novembre 2021
<b>Fin du trimestre</b>	22 décembre 2021
<b>Évaluation de l'enseignement</b>	Semaine 13 du trimestre
<p>Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.</p>	

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe	
<b>Enregistrement des cours</b>	<p>L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet</p> <p><a href="https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx">https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx</a></p>

Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

## Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

Cours théorique  
Permis.

Travaux pratiques

Les ordinateurs, tablettes, téléphones intelligents et autres supports technologiques sont interdits au laboratoire d'enseignement par l'Agence de santé publique du Canada pour des raisons de gestion du risque biologique et de biosécurité.

Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette capable de fonctionner avec Internet haute vitesse (pour faciliter le visionnement des vidéos et la participation aux séances synchrones). Vous aurez aussi besoin d'écouteurs et d'installer le logiciel Zoom sur votre appareil.

Pour accéder à votre environnement d'apprentissage StudiUM, il est recommandé d'utiliser le navigateur Chrome de Google ou encore Firefox de Mozilla.

Pour accéder aux ressources de la bibliothèque, vous devez installer le Proxy de l'UdeM sur votre appareil.

Par ailleurs, en tant qu'étudiant de l'UdeM, vous pouvez télécharger gratuitement la suite Office 360.

## Ressources

### Ressources obligatoires

#### Documents

Manuel de travaux pratiques **MCB1180 - Microbiologie et immunologie oculaires**, disponible sur StudiUM.

Notes de cours (Sur StudiUM)

#### Ouvrages en réserve à la bibliothèque

Sans objet

#### Équipement (matériel)

#### Travaux pratiques

- Sarrau jetable clairement identifié au nom de l'étudiant au niveau du col ou de la poche (thorax), dédié au travail en laboratoire de microbiologie, ne pouvant quitter le

laboratoire T-600. Disponible à la Librairie Scientifique et médicale (L-315 du pavillon Roger-Gaudry).

- Grand sac de plastique durable à glissière, clairement identifié au nom de l'étudiant, de sa place au laboratoire et du sigle du cours, pour le rangement du sarrau au laboratoire, à la fin de chaque séance.
- Manuel de travaux pratiques **MCB1180 - Microbiologie et immunologie oculaires**.
- Lunette de protection.
- Marqueur permanent à pointe fine.
- Stylo à encre bleue ou noire non-effaçable.

**Les manteaux, sacs et appareils électroniques sont interdits d'accès au laboratoire T-600 pour des raisons de gestion du risque biologique, tel qu'exigé par l'Agence de santé publique du Canada.**

## Ressources complémentaires

### Sites Internet

Procédure **Zoom** pour tous les participants qui ont une adresse @umontreal.ca

- Cliquer sur 1. et se connecter : [1. Pour se connecter à Zoom](#)
- Cliquer sur 2. pour démarrer/accéder à la séance Zoom: [2. Lien Zoom du MCB1180](#)

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

**Centre de communication écrite** <http://cce.umontreal.ca/>

**Centre étudiant de soutien à la réussite** <http://cesar.umontreal.ca/>

**Services des bibliothèques UdeM** <https://bib.umontreal.ca/>

**Soutien aux étudiants en situation de handicap** <http://bsesh.umontreal.ca/>

## Autres

Vous ne voyez plus le bout de votre trimestre ? Vous cumulez les problèmes et difficultés en cours de trimestre ?

Avant d'atteindre le point de non-retour et/ou d'avoir recours à des pratiques peu recommandables, allez chercher de l'aide !

Consulter le site du [SOUTIEN POUR RÉUSSIR](#) de l'Université de Montréal. Vous y trouverez les outils et ressources pour vous aider à atteindre vos objectifs de réussite.

## Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

#### Règlement des études

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

#### Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

## Autres

Le règlement des études du premier cycle de de l'Université de Montréal

(<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>)

mentionne que, si vous croyez avoir été lésé dans l'évaluation d'un travail ou examen, vous devez entreprendre les démarches

suivantes **à la fin du trimestre** suite à l'obtention de votre note littérale:

- 1) Au plus tard 14 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant doit faire une demande de consultation de ses travaux (*art. 9.4*). Afin de vous prévaloir de ce droit, effectuez une demande auprès de la TGDE responsable de la gestion du cours (coordonnées disponibles dans le programme horaire).
- 2) Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des **raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit** peut demander la révision de cette modalité en remplissant le formulaire dédié et déposer sa demande motivée auprès de l'autorité compétente de la faculté responsable du cours (en l'occurrence, la TGDE responsable de la gestion du cours). Suite à la révision des modalités d'évaluation, la note peut être maintenue, diminuée ou majorée et le relevé de notes sera ajusté en conséquence (*art. 9.5*).

Ainsi, veuillez noter qu'aucune modification de la note ne sera effectuée en cours de trimestre. Seule la TGDE est habilitée à recevoir vos demandes de consultation et de révision, et ce, en fin de trimestre. Seul le directeur du département est habilité à acquiescer à une demande de révision.

### [Règlement concernant la quérulence dans le contexte d'une demande, d'une plainte ou de l'exercice d'un droit d'un étudiant](#)

L'Université de Montréal a adopté un règlement afin d'encadrer l'exercice d'une demande, d'une plainte ou d'un droit prévu aux politiques et règlements de l'Université lorsqu'un étudiant fait preuve d'une conduite quérulente. Soyez avisé que, le cas échéant, ce règlement sera appliqué.

### **Intégrité, fraude et plagiat**

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie

professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

**Site Intégrité** <https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

**Les règlements expliqués** <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

**Autres**

**Tout travail peut être analysé afin de déceler toute trace de plagiat.**